

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE du Conseil municipal de DIEPPE

le 22 octobre 2018

19 h 00

Hôtel de ville de Dieppe

ORDRE DU JOUR

	Pages
1. Bienvenue et annonces par le maire	
2. Mot d'ouverture	
3. Appel à l'ordre	
4. Confirmation du quorum par le greffier	
5. Déclaration de conflit d'intérêts	
6. Adoption de l'ordre du jour	
7. Présentations, requêtes et pétitions	
7.1 Demandes de renseignements des membres du conseil - Service régional de Codiac de la GRC	
7.2 Présentation – Bénévoles de la GRC des trois communautés de Codiac (Jean Boucher et Denise Cormier)	5 - 23
7.3 Présentation – rapport – groupe de travail – rémunération du maire et des conseillers (Michelyne Paulin)	24 - 36
7.4 Présentation – budget d'immobilisation général 2019 (Steve Landry)	37 - 61
8. Questions du public	
9. Adoption des procès-verbaux	
9.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 9 octobre 2018	62 - 77

10.	Motions (mémoires) et nominations	
10.1	Administration	
10.1.1	Programme Communauté Dialogue	78 - 102
10.2	Culture, loisirs et vie communautaire	
10.2.1	Fermeture temporaire de rues – Défilé du Père Noël du Grand Moncton	103 - 108
10.2.2	Maison patrimoniale Doiron - travaux de restauration	109 - 117
11.	Arrêtés municipaux	
11.1	Arrêté C-27 autorisant la Ville de Dieppe à fermer de manière permanente une portion de la rue Paul Street Extension	118 - 119
11.1.1	1re lecture - TITRE	
11.1.2	2e lecture - TITRE	
12.	Avis de motion	
13.	Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil	
14.	Levée de la réunion	

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.1.1
Titre: Programme Communauté Dialogue
Date: le 22 octobre 2018

Que le conseil confirme son engagement envers le programme *Communautés Dialogue* de l'organisme *Dialogue NB* et nomme Moncef Lakouas à titre de président du comité.

Que le conseil autorise le versement de 1 000 \$ à *Dialogue NB* pour la cotisation annuelle dudit programme et autorise en plus que cette dépense soit prélevée sur le compte no 1-2-20-14-2150 (Budget de fonctionnement général - dépenses - affaires corporatives).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.1
Titre: Fermeture temporaire de rues – Défilé du Père Noël du Grand Moncton
Date: le 22 octobre 2018

Que le conseil autorise la fermeture temporaire de la rue Champlain, à partir de la limite ouest de la ville jusqu'à l'avenue Acadie, et la rue Paul, à partir de la rue Champlain jusqu'à la rue Régis, le samedi 24 novembre 2018, de 16 h 30 jusqu'à la fin du Défilé du Père Noël du Grand Moncton.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.2
Titre: Maison patrimoniale Doiron - travaux de restauration
Date: le 22 octobre 2018

Que le conseil autorise un budget additionnel de 220 000 \$ afin de compléter les phases 1 et 2 des travaux de restauration de la maison patrimoniale Doiron.

Que le conseil autorise un transfert budgétaire d'une somme de 32 000 \$ du compte no 1-2-70-80-3025 (Budget de fonctionnement général - réseau de sentiers) au compte no 3-3-30-12-7605 (Budget d'immobilisation général - rénovations - Maison Doiron).

Que le conseil autorise un transfert budgétaire d'une somme de 437 000 \$ du compte no 7-4-20-12-8920 (Fonds de réserve d'immobilisation général) au compte no 3-3-30-12-7605 (Budget d'immobilisation général - rénovations - Maison Doiron).

Que le conseil autorise un budget additionnel de 120 000 \$ en vue de la phase 3 des travaux de restauration de la maison patrimoniale Doiron, conditionnel au financement additionnel de Patrimoine canadien.

Que le conseil autorise un ajout au contrat avec *Rice Contracting Ltd.*, au montant maximal de 250 000 \$ (plus TVH), en vue des services d'entrepreneur général pour le projet susmentionné et autorise en plus que cette dépense soit prélevée sur le compte no 3-3-30-12-7605 (Budget d'immobilisation général - rénovations - Maison Doiron).